

Retour sur l'actualité**LAURENT BÈGUE**

Membre de l'institut universitaire de France,
directeur de la Maison des sciences
de l'homme Alpes, université Grenoble-Alpes.

Viol

Le sondage de la honte

Pour presque un Français sur deux, une femme violée y est un peu pour quelque chose. L'occasion de comprendre comment le cerveau humain peut croire n'importe quoi.



Au mois de juin, un sondage réalisé par Ipsos et l'association Mémoire traumatique et victimologie révélait que pour 42 % des Français, la responsabilité de l'agresseur est atténuée si sa victime a eu une attitude « provocante ». Le fameux argument de la jupe trop courte, donc... et celui-ci n'a pas de limite: jusqu'où iront, à ce petit jeu, les circonstances atténuantes d'un passage à l'acte? Un regard aguicheur? Des talons trop hauts? Des cils trop longs? Ou, le cas échéant, une culotte de dimensions insuffisantes: en 2018 en Irlande, l'avocate d'un violeur a plaidé la cause de son client en arguant que la victime portait un string. Il a été acquitté, sans que l'on sache exactement quel poids a eu l'argument de la tenue légère...

QU'EST-CE QUE LA « CULTURE DU VIOL » ?

Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus d'une femme sur 10 dans le monde subit un rapport sexuel forcé au cours de sa vie. En France, c'est une femme sur 6 et un homme sur 20 qui déclarent avoir subi un jour un viol ou



L'ACTUALITÉ

Selon un récent sondage, 42 % des Français considéreraient que la responsabilité d'un violeur est moindre quand sa victime a eu une attitude provocante. Un argument utilisé par certains avocats pour tenter de disculper des auteurs de viol, parfois en invoquant la tenue vestimentaire de la victime.

LA SCIENCE

Cette idée selon laquelle une victime est en partie responsable de ce qui lui arrive fait partie des croyances erronées en matière de viol, qui « survictimisent » les personnes agressées. Leur témoignage est remis en question, et l'idée persiste selon laquelle seulement certains « types de femmes » se feraient violer.

L'AVENIR

Le viol est en déclin dans le monde depuis plusieurs décennies, et il est plus souvent rapporté aux autorités. Mais les mythes et fausses croyances persistent, rendant la vie difficile aux victimes. Les mouvements de libération de la parole ont plus que jamais leur rôle à jouer pour que la mise au ban de ces comportements se poursuive.

une tentative. Pour ces victimes, les conséquences physiques, psychologiques et sexuelles sont considérables. En dépit de ces dommages, nombre d'entre elles s'abstiennent de demander du soutien ou de porter plainte (moins de 40 %, selon United Nations Women, en 2018), minimisant au contraire la gravité de l'épisode de violence qu'elles ont subi, le considérant comme une affaire personnelle, ou ne souhaitant pas confronter l'agresseur à la justice.

LA VICTIMISATION SECONDAIRE

Les recherches menées depuis près d'un demi-siècle sur le viol se sont essentiellement attachées à décrire ses contextes matériels et relationnels et plus largement à identifier ses représentations erronées, à la fois dans le grand public et auprès des professionnels du travail social et de la justice. Ces « mythes » en matière de viol non seulement produisent une distorsion dans la perception du phénomène, ce qui est préjudiciable à sa prévention et son traitement, mais également amplifient les dommages psychologiques et sociaux subis par les victimes elles-mêmes (ce que l'on appelle la victimisation secondaire). En effet, ils contribuent à rendre les victimes (presque toujours des femmes) responsables de leur sort en introduisant des doutes sur la réalité du préjudice subi et sur le

rôle qu'elles ont pu jouer dans l'épisode violent qui leur a été infligé.

En 1980, Marta Burt, de l'Institut d'urbanisme de Washington, a identifié un ensemble de croyances, fréquemment reliées entre elles, qui alimentent constamment la méconnaissance du phénomène du viol dans le public et la stigmatisation des victimes. Ces mythes en matière de viol concernent le phénomène du viol lui-même ainsi que les stéréotypes relatifs à ses protagonistes (*encadré 1*).

Ces croyances erronées sont bien reflétées dans le sondage Ipsos. La campagne #MeToo a contribué à une ample dénonciation des violences sexuelles commises envers les femmes. Cependant, beaucoup de chemin reste à faire pour que la population générale se représente le viol de manière factuellement moins inexacte. En effet, un sondage récent montre que plus d'un Français sur deux estime que le risque le plus élevé d'être victime de viol se situe dans l'espace public, alors qu'en réalité 9 viols sur 10 sont commis dans la sphère privée par des proches de la victime. Ou encore, plus d'un tiers des répondants croit que le viol a la plus grande probabilité de se produire après l'âge de 18 ans, tandis que les statistiques disponibles indiquent que 81 % des victimes l'ont subi bien avant leur majorité. Selon l'enquête française, il apparaît ●●●

LES MYTHES AUTOUR DU VIOL

Les mythes en matière de viol varient selon les cultures, mais l'on retrouve fréquemment la présence des quatre facettes suivantes :

- Victime considérée comme responsable des faits et blâmée en conséquence.
- Sanctions et réprobation atténuées pour l'auteur du viol.
- Doutes sur la véracité du témoignage de la victime.
- Croyance selon laquelle seuls certains types de femmes seraient violées.

également que près de 70 % des répondants pensent que les personnes ayant subi un viol portent plainte. En réalité, selon les études menées auprès des victimes en France, seules 10 % y ont recours. Enfin, pour plus de 40 % des Français, la responsabilité du violeur est atténuée si la victime a adopté une attitude provocante en public ou si elle a flirté avec lui.

QUI ADHÈRE AUX MYTHES EN MATIÈRE DE VIOL ?

Selon les études menées sur ce sujet, les croyances erronées en matière de viol sont corrélées, c'est-à-dire que lorsqu'une personne en adopte une, elle adhère généralement à une ou plusieurs autres. Elles vont de pair. Ce qui a conduit des chercheurs à élaborer des outils de mesure pour décrire et comprendre le développement, le maintien et les conséquences de ces croyances. L'une des mesures psychométriques les plus anciennes, et encore très utilisée, est l'échelle de Marta Burt, dont certains items sont, par exemple : « Toute femme en bonne santé peut résister à un violeur si elle en a la détermination », ou « Dans la majorité des viols, la victime a des mœurs légères ou a une réputation douteuse », ou encore, à l'inverse « N'importe quelle femme peut être victime de viol » (dans ce dernier cas, les personnes qui ont des croyances erronées sur le viol ont tendance à répondre négativement à cet item).

Une récente synthèse statistique des travaux sur cette question, réalisée par Eliana Suarez, de l'université de Toronto, indique que la quasi-totalité des 37 recherches considérées ont été menées aux États-Unis. La plus forte association entre l'échelle et les indices démographiques est le genre : ce sont surtout les hommes qui adhèrent aux croyances en matière de viol, plus que les femmes. Et de façon générale, les croyances hostiles aux intérêts des femmes font

augmenter l'adhésion aux mythes en matière de viol. On note également que les personnes ayant subi un viol sont les plus enclines à rejeter ces croyances, comme l'indique une étude de Rebecca Vonderhaar, de l'université de Norfolk.

LA CROYANCE EN UN MONDE JUSTE

Plus faiblement endossés par les personnes éduquées, les mythes en matière de viol n'apparaissent pas liés à l'âge ou la religion des répondants. Les analyses d'Eliana Suarez ont également indiqué que les mythes en matière de viol vont de pair avec l'adhésion à diverses mesures de préjugés impliquant une discrimination sur la base du sexe, de l'âge, de la classe sociale, ou de l'orientation sexuelle. D'autres études indiquent que les personnes qui adhèrent à l'idée que le monde est juste, qui valorisent la hiérarchisation des groupes sociaux ou endossent une idéologie autoritariste sont également plus enclines à embrasser les mythes en matière de viol. Ainsi, cette adhésion s'inscrit dans un cadre cognitif particulier : les mythes en matière de viol trouvent un terreau favorable chez des individus dont les systèmes idéologiques sont en résonance avec ces croyances, soit parce qu'elles font écho à des mobiles identitaires hostiles aux femmes, ou encore parce que ces mythes répondent à une certaine façon de voir le monde. Par exemple, comme l'indique également l'étude de Rebecca Vonderhaar, la conviction que le monde est fondamentalement juste (qui varie selon les individus et que l'on peut mesurer à l'aide d'échelles psychométriques bien établies) suppose que ce qui arrive de bon ou de mauvais a généralement une raison et n'est pas une question de hasard. Cette croyance vient souvent assouvir un besoin de signification (si une de mes connaissances se fait diagnostiquer un cancer, c'est qu'elle n'a pas dû faire attention à son alimentation ou son mode de vie, ce n'est pas par hasard, il y a une explication là derrière), et aussi un besoin de contrôle (si je fais attention à mon alimentation, je n'aurai pas de cancer). Cette croyance en un monde juste (et les aspects rassurants qu'elle apporte en termes de sens et de contrôle) est confortée chez la personne qui imagine que les victimes de viol en sont partiellement responsables.

QUAND ON PARLE DE CULTURE

Comme toutes les croyances, les mythes en matière de viol font l'objet d'une transmission culturelle. Gerd Bohner, de l'université de Bielefeld, en Allemagne, a ainsi montré que le

fait de croire que les autres personnes adhèrent aux mythes en matière de viol augmente leur acceptation chez un individu donné. Dans le même ordre d'idée, les médias de masse constituent des vecteurs de diffusion et de légitimation de certains éléments de croyance auprès du grand public. La psychologue Stacy Merken, à l'université de l'Indiana, a ainsi démontré leur présence dans les programmes diffusés à la télévision grâce à une analyse de contenus médiatiques portant sur cinq chaînes américaines. Mais cela vaut également pour la presse écrite. Dans une étude sobrement intitulée *Lire Playboy pour les articles*, Heather Kettrey, de l'université Vanderbilt, a analysé les contenus textuels de tous les numéros du célèbre magazine masculin *Playboy* parus entre 1953 et 2003. Il a observé que 27,5 % des contenus publiés minimisaient le viol, et que 31 % des contenus publiés rejetaient la faute sur les victimes. Les contenus favorables au viol émanaient essentiellement de l'équipe de rédaction du magazine, tandis que les contenus relevant des forums de lecteurs réfutaient plus fréquemment ces croyances en matière de viol.

LE RÔLE DES MÉDIAS

Ces mythes sont aussi impliqués de manière dynamique dans le traitement de l'information. Dans une étude menée par Barbara Krahe, de l'université de Potsdam, en Allemagne, des personnes faisant partie d'un jury devaient juger une situation de viol qu'on leur présentait. Il est apparu

que celles qui adhéraient le plus aux mythes en matière de viol blâmaient davantage la victime lorsque celle-ci était présentée comme ayant une forte relation personnelle avec l'accusé avant l'agression. Une autre étude a indiqué que chez ceux qui adhéraient plus fortement aux mythes en matière de viol, le simple fait qu'une photo de la scène criminelle présente des indices en accord avec leur croyance (des verres et une bouteille de vin, par opposition à des objets neutres) diminuait la culpabilité perçue de l'accusé.

« LA FILLE AVAIT BU »

Les mythes en matière de viol contribuent aussi à influencer la fabrication de souvenirs qui « cadrent » avec ceux-ci. Afin de tester cette hypothèse, Rael Dawtry, de l'université d'Essex, a cherché à montrer que pour pouvoir rejeter la faute sur la victime d'un viol, les personnes adhérant à ces mythes avaient tendance à ne retenir que les aspects d'une scène qui confirmaient leurs croyances. Les sujets testés devaient lire un petit texte dans lequel une étudiante accusait un autre étudiant de l'avoir violée lors d'une fête. Après s'être rendues dans l'appartement du jeune homme, les deux personnes se seraient caressées et embrassées jusqu'à ce que l'étudiant propose un verre, après lequel l'étudiante se serait sentie désorientée. L'homme commença alors à déshabiller la victime en dépit de ses protestations répétées, puis lui fit subir un viol. Selon le scénario, la victime avait déposé plainte le lendemain matin, bien que le

Bibliographie

R. Dawtry et al., I blame, therefore it was: rape, myth acceptance, victim blaming, and emory reconstruction, *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 25, pp.1269-1282, 2019.

S. Merken et J. James, Perpetrating The Myth: Exploring Media Accounts of Rape Myths on "Women's" Networks, *Deviant Behavior*, 2019.

S. Pinker, *La Part d'ange en nous. Histoire de la violence et de son déclin*, Les Arènes, 2017.

E. Suarez et T. Gadalla, Stop blaming the victim : a meta-analysis on rape myths, *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 25, pp.2010-2035, 2010.

“

Chez certaines personnes, la croyance qu'il y a une justice en ce monde pousse à croire qu'il n'y a pas de fumée sans feu, que les choses n'arrivent pas par hasard et qu'une victime n'est jamais entièrement innocente





- jeune homme ait tout nié et affirmé qu'il s'agissait d'une relation mutuellement consentie.

FAUX SOUVENIRS...

Les 255 participants à cette étude devaient ensuite se remémorer un certain nombre d'informations, comme le nombre de verres consommés par les protagonistes ou encore le nombre de fois que la victime avait verbalement repoussé l'agresseur. Les résultats ont montré que plus le score préalable à une mesure d'adhésion aux mythes en matière de viol était élevé, plus les participants rapportaient des informations cohérentes avec leurs croyances initiales sur le viol (ébriété mutuelle, faible résistance de la victime par exemple) et contribuant à jeter le discrédit sur la victime. Dans une autre étude, le même chercheur a présenté brièvement une photographie de la « scène du crime » à des participants, puis leur a demandé d'indiquer si une série d'objets étaient présents ou non sur la photo qui leur avait été montrée. Certains de ces objets étaient cohérents avec l'adhésion aux mythes en matière de viol (une bouteille de vin vide, des verres de vin, de la lingerie féminine),

tandis que d'autres étaient neutres (une tasse, un poster de la tour Eiffel). Les résultats ont montré que les personnes présentant un niveau élevé d'adhésion aux mythes en matière de viol avaient davantage tendance à se remémorer des objets cohérents avec leur représentation de la scène et la culpabilité de la victime.

Les mythes en matière de viol reposent sur des croyances qui non seulement présentent la réalité du viol de manière erronée, mais qui, en outre, s'auto-entretiennent en affectant la manière dont les individus construisent ou maintiennent leurs connaissances concernant le viol, ce qui explique leur relative stabilité plusieurs décennies après leur mise en évidence et leur dénonciation. Selon les statistiques présentées par le psychologue de Harvard Steven Pinker dans son récent et monumental ouvrage consacré au déclin de la violence dans le monde, le viol ne fait pas exception et emprunte la voie du déclin (tout en étant plus rapporté à la justice). Mais il faudrait aussi que les mythes le concernant suivent le même chemin pour que les victimes soient prises au sérieux et assistées comme il se doit. ●